

## SE REPOSER ...



Aire de pique-nique à la Croix Saint-Vincent

## ET POUR EN SAVOIR PLUS ...

### VARIANTE « A »

#### 13 LA CROIX DE MAULNY ÉRIGÉE EN 1989.

*Elle rappelle le manoir de Maulny, maintenant enfoui sous l'autoroute, où Saint Louis passa une nuit lorsqu'il vint, le 10 août 1239, à Villeneuve-l'Archevêque, recevoir dans ses mains la Couronne d'Épines du Christ qu'il avait rachetée aux Vénitiens.*

*Revenir sur ses pas jusqu'à la route de Courgenay. On peut aller tout droit ou faire un détour en montant au cimetière puis à la croix Saint-Vincent avant le pont sur l'autoroute.*

#### 14 DANS LE CIMETIÈRE :

*Quelques tombes intéressantes : une ruche, sur l'une d'elles, une belle jeune fille, taillée dans le marbre, sur l'autre.*

#### 15 LA CROIX SAINT-VINCENT :

*Patron des vigneron.*

*On peut se reposer et pique-niquer à l'ombre des tilleuls.*

Ce circuit vous est proposé par la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe (CCVPO).

Il est balisé  et porte le n°11.

Vous retrouverez d'autres idées de balade sur notre site : <http://www.vanne-et-othe.com>

Donnez-nous votre avis à : [contact@vanne-et-othe.com](mailto:contact@vanne-et-othe.com)

## CONSEILS PRATIQUES

Nous vous proposons un sens de parcours numéroté, qui peut toutefois s'inverser.

### POUR VOTRE SÉCURITÉ

Sur les voies goudronnées, marchez en colonne, face aux voitures bord gauche de la chaussée (art. R 4 12-36). En groupe de plus de 20 personnes, vous devez vous déplacer sur le bord droit de la chaussée, groupés comme un véhicule (art. R 4 12-42). Respectez les consignes du code de la route. Équipez-vous de bonnes chaussures de marche, de vêtements adaptés, et prévoyez suffisamment d'eau même si le parcours vous paraît de courte durée.

### RESPECTEZ LA NATURE

Ne prenez pas ces sentiers les jours de chasse de début septembre à fin février.  
Attention aux feux de friches.  
Restez sur les sentiers délimités.  
Passez à distance des animaux.  
Ne jetez rien par terre (prévoir des sacs poubelles).  
Évitez de traverser les champs, même s'ils ne semblent pas en culture.  
Évitez de cueillir les fleurs et de piétiner les plantes. Certaines fleurs sauvages sont protégées.  
La nature est fragile, prenez en soin.

### RESPONSABILITÉ

Le fait d'emprunter cet itinéraire n'engage en rien la responsabilité de son concepteur.

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



PROMENADE - RANDONNÉE N°11

À LA DÉCOUVERTE ET AUTOUR DE  
VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE

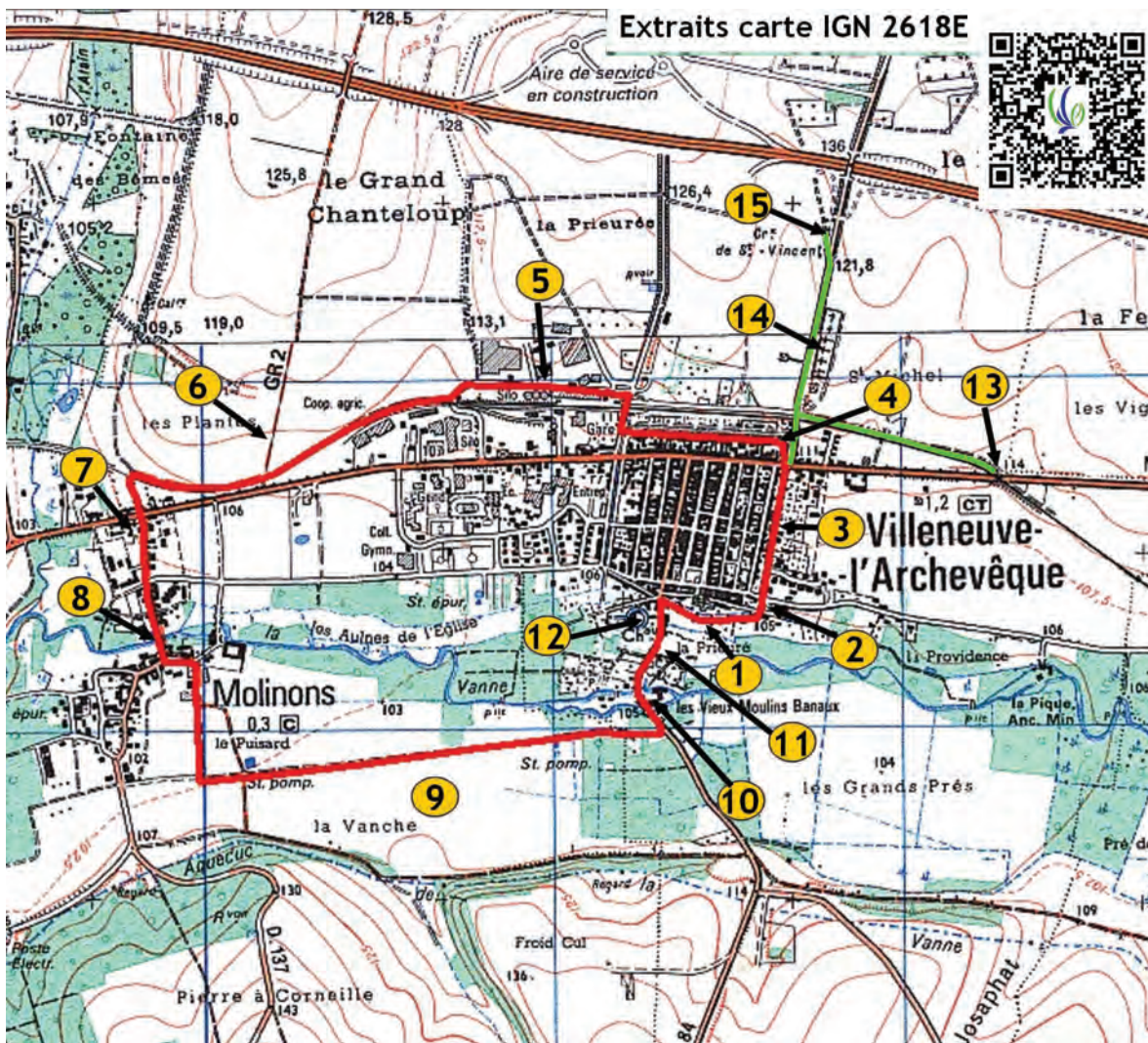


Départ et retour : Place de la liberté



Longueur du circuit : 5,61 km  
Durée pédestre : 2h

Longueur variante : 8,20 km  
Durée pédestre : 2h30



Extraits carte IGN 2618E

Le finage de Villeneuve-l'Archevêque étant pratiquement réduit à la surface de la cité, cet itinéraire vous propose de découvrir la campagne proche.

Prendre la rue Gambetta sur la droite pour rejoindre la rue Danton. Au stop, tourner à gauche, puis à gauche après le petit pont sur le ruisseau et suivre la Promenade de l'église (au sud).

**1 PROMENADE BORDÉE D'ANCIENS LAVOIRS.**

De là, on peut voir le clocher, restauré en 1989, redressé de 80 cm grâce à un système de vérins. Dans le ruisseau, le vannier venait encore tremper l'osier au milieu du siècle précédent.

**2 LIEU-DIT « LA TOUR BOILEAU »**

Ancien abreuvoir, transformé en jardin public (encore appelé, au début du siècle, la Tri boyau). Ici, s'élevait une des tours des fortifications de Villeneuve-l'Archevêque. Remonter la promenade George Sand.

**3 LES PROMENADES**

Elles ont été agencées en 1776 sur la place des anciens remparts. Sur les promenades travaillait le cordier. Le jeudi, les enfants allaient tourner la manivelle pour tresser les cordes.

**4 VICTOR HUGO**

Passage de Victor Hugo à Villeneuve-l'Archevêque le 23 octobre 1893. Il reste bloqué à cet endroit par les encombrements (lettre à sa femme, Adèle Foucher du 23/10/1839)

[POUR LA VARIANTE « A », EMPRUNTER LE CHEMIN À DROITE APRÈS LA VOIE FERRÉE]

**5 LA RUE DE L'EUROPE LONGE L'ANCIENNE GARE (1873),**  
L'ancienne scierie (haute cheminée), fondée en 1902 où étaient débités les hêtres et les chênes des forêts de Vauluisant et d'Othe. Après les silos, autrefois, l'« usine à guano », (le guano était importé d'Amérique du Sud).

**6 LE CHEMIN DU TACOT**  
Enjambe l'autoroute pour mener à l'abbaye de Vauluisant. A la fin du siècle dernier, il y avait un réseau ferroviaire très développé. Traverser ce chemin et prendre un peu plus loin, à gauche pour arriver dans Molinons. Traverser la Nationale.

**7 CADRAN SOLAIRE**  
Sur le mur de l'église (pilier). Au-dessus de la porte de la maison suivante (ancien presbytère), une plaque donne la date de construction. Après la place de la mairie :

**8 PONT SUR LA VANNE**  
Rivière qui se jette dans l'Yonne à Sens. Tourner à gauche après le pont. Un peu plus loin, suivre le chemin de terre à droite, en laissant à gauche le bâtiment de l'ancien moulin, puis à 300m à gauche, en direction de Villeneuve-l'Archevêque.

**9 CULTURES MARAÎCHÈRES**  
Dans ces champs, on cultivait le chanvre, puis des produits maraîchers. La longue butte sur la droite est l'aqueduc de la Vanne qui achemine l'eau des sources d'Armentières à Cérilly jusqu'à Paris.

**10 LES MOULINS BANAUX**  
En 1222, il y avait déjà un moulin à blé et un à drap. Détruits par les ligueurs au moment des guerres de religion, les moulins ont été construits en 1596 par Jacob MOREAU. Les roues à aubes faisaient tourner les rouages (que l'on peut encore voir à l'intérieur du restaurant actuel « auberge des Vieux Moulins Banaux »).

**11 CHÂTEAU CHARDON**  
Construit sur les terres de l'ancien château des archevêques. En 1874, Monsieur Chardon était le propriétaire des moulins banaux.

**12 CHÂTEAU DE LA MOTHE**  
À gauche de la route. Construit en 1766 sur une ancienne motte féodale. Prendre ensuite à droite pour le retour sur la place.